Intelligence artificielle appliquée aux TPE et PME

Annonce V93342 mise à jour le 29/10/2026

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SAS
Ancienneté de la société	Moins de 5 ans
Localisation du siège	Nord

Résumé général de l'activité

Société basée à Lille, spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée aux TPE et PME.

Elle conçoit et déploie des automatisations IA connectées aux fichiers et aux plateformes métier de ses clients (logiciels de gestion, messagerie, stockage documentaire, …).

L'entreprise développe des assistants IA agentiques pour les TPE et PME, combinant :

- Automatisation intelligente : Prise en charge de tâches répétitives (rédaction de contrats, analyse de données, gestion de projets) via des agents autonomes.

- Personnalisation métier : Adaptation aux processus spécifiques des secteurs (artisans, consultants, commerçants).

- Intégration fluide : Compatibilité avec les outils existants (CRM, ERP, messagerie) sans migration coûteuse.

En plus

La société possède une ou plusieurs **marques** déposées à l'INPI

Eléments chiffrés

Année de référence	2025
Fonds propres	1 k€
Dettes financières	0 k€
Trésorerie nette	1 k€

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA			5	90
Marge brute				
EBE				
Rés. Exp.			0	5
Rés. Net				
Salariés			1	1

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

La société se positionne sur le segment des TPE/PME françaises qui souhaitent adopter l'IA sans disposer de compétences techniques internes.

Trois leviers structurent ce positionnement :

1. Accessibilité : une IA utilisable directement par les équipes opérationnelles, sans projet informatique lourd.

2. Confiance et conformité : le règlement européen sur l'IA (AI Act) prévoit une attention particulière aux PME et aux jeunes pousses et des mesures de soutien à leur mise en conformité ; la société s'inscrit dans cette logique en apportant transparence et traçabilité à ses utilisateurs.

3. Accompagnement : combinaison d'un outil logiciel et d'un parcours de formation finançable, pour sécuriser l'adoption.

L'objectif n’est pas de proposer l'IA la plus puissante, mais l'IA la plus adaptée à l’action à réaliser.

Chaque usage reçoit l'outil adapté : moins d'énergie dépensée, un budget calibré au juste besoin et un abonnement mensuel qui n'immobilise pas la trésorerie du client.

Concurrence

Le marché de l'IA pour les entreprises est animé par trois familles d'acteurs :

1. Les grands éditeurs généralistes (assistants IA grand public et suites bureautiques), puissants mais peu adaptés aux besoins métier des petites structures et à l'accompagnement humain.

2. Les start-ups SaaS spécialisées (verticales ou par fonction : juridique, comptabilité, marketing), souvent concentrées sur un cas d'usage unique.

3. Les intégrateurs et cabinets de conseil qui proposent des projets sur mesure à des coûts peu accessibles aux TPE.

La société se différencie par la combinaison outil + formation + accompagnement, pensée pour les TPE/PME.

Principaux concurrents :

1. Outils d'IA générative grand public (ex. : ChatGPT, Gemini) :
Avantage : Notoriété, coût initial faible.
Limite : Pas d'autonomie, nécessite une expertise pour créer des prompts efficaces.

2. Solutions verticales (ex. : IA pour la compta, le juridique) :
Avantage : Adaptées à un métier.
Limite : Coût élevé, silotées (pas de transversalité entre métiers).

3. Plateformes low-code/no-code (ex. : Zapier, Make) :

Avantage : Automatisation de workflows.
Limite : Pas d’IA intégrée, nécessite une configuration technique.

Avantage concurrentiel :
1. Ses assistants agissent (ex. : envoyer un email, générer un rapport) sans intervention humaine.
2. Transversalité : Une seule solution pour plusieurs métiers (vs. une solution par secteur).
3. Simplicité : Pas de formation requise (vs. outils low-code).

Points forts

- Cible claire et sous-équipée : les TPE/PME, segment nombreux et encore peu adressé par des offres d'IA adaptées.

- Offre combinant logiciel, conseil et formation, avec un partenaire organisme de formation et des actions éligibles aux financements des opérateurs de compétences.

- Cadre réglementaire favorable : l'AI Act prévoit un soutien spécifique aux PME et aux jeunes pousses, ce qui conforte un positionnement « IA de confiance ».

- Peu de charges : l'entreprise utilise elle-même l'IA pour son activité.

- Agilité : l'entreprise a une capacité d’adaptation importante.

Points faibles

- Jeune entreprise sur un marché en évolution rapide, avec une notoriété encore à construire.

- Nécessité de suivre un rythme d'innovation soutenu.

- Cycle de vente auprès des TPE/PME nécessitant un effort commercial et pédagogique important.

Infos sur la levée de fonds

A propos de l'augmentation de capital

Montant recherché	10 k€
Participation proposée au capital	Minoritaire
Explication de la recherche de fonds	Développement commercial (50%) : Développement d'une force commerciale. Campagnes marketing ciblées (LinkedIn, salons professionnels). Innovation produit (30%) : Amélioration de l’agentique (autonomie, intégrations). Développement de modules métiers (ex. : IA pour les artisans, les consultants). Structuration (20%) : Audit financier et juridique. Préparation à une future levée de fonds.

Profil de l'investisseur recherché

Profil recherché	Personne physique ou morale ou fonds d'investissement